

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE  
DE LA VILLE DE PONT DE CLAIX

SUR LE  
**PONT**

— FÉV. 2025 —

SANTÉ, RELATIONS :  
LE CPEF À VOTRE  
ÉCOUTE

DES RÉPONSES  
SUR LE DROIT  
AU POINT JUSTICE

AÉROMODÉLISME :  
CAP SUR LE CIEL

111



## ... EN JANVIER



## ÉDITO

**40 jours pour sauver la plateforme, 40 jours pour sauver l'industrie chimique !**

« *There is no alternative* » Il n'y a pas d'autre choix. Par ces mots, Margaret Thatcher justifiait une politique qui abandonnait des milliers d'ouvriers à leur sort dans les années 80 et détruisait leurs emplois. Plus de 40 ans plus tard, alors que les ravages du recul industriel et du chômage de masse sont bien connus, les mêmes discours résonnent, les mêmes erreurs se répètent.

Il reste 40 jours pour sauver la plateforme chimique et nous refusons d'être les spectateurs impuissants d'un nouveau désastre industriel. Une solution existe : nationaliser Vencorex. Cela donnerait le temps nécessaire pour établir un accord pérenne, sauvegarder l'industrie locale et offrir de nouvelles perspectives de développement à la plateforme.

Le gouvernement a su le faire pour sauver les chantiers navals de Saint-Nazaire. Nous exigeons qu'il fasse de même aujourd'hui. Nous nous battons jusqu'au bout pour obtenir ce sursaut.

**Christophe Ferrari**  
Maire de Pont de Claix,  
Président de Grenoble-Alpes  
Métropole

10/01

UNE NOUVELLE CHRONOVÉLO  
AU SUD DE LA VILLE

Qu'est-ce qui est très plat, décoré de jaune et qui rend les cyclistes heureux ? Vous l'avez deviné, c'est la Chronovélo aménagée avenue du Maquis de l'Oisans ! Elle permet maintenant aux cyclistes de se déplacer en toute sécurité de Pont de Claix à Champagnier, et sera bientôt prolongée jusqu'à Vizille. Elle a été inaugurée au début de l'année par le maire de Pont de Claix Christophe Ferrari et son premier adjoint Sam Toscano, le maire de Champagnier Florent Cholat, le président du SMMAG Sylvain Laval, et la vice-présidente de la Région Auvergne Rhône-Alpes Sandrine Chaix.



15/01

## UNE ANNÉE DE RÉSISTANCE ET D'ENGAGEMENT

Lors de ses vœux aux Pontois et aux acteurs locaux, le maire Christophe Ferrari a évoqué deux perspectives pour 2025 : la résistance et l'engagement citoyen. Résistance, car la lutte pour sauver la plateforme chimique et ses emplois se poursuit (voir p. 4). Engagement citoyen, car il s'agit de la grande cause de l'équipe municipale pour cette année. Les 300 participants ont été accueillis au Foyer municipal par les notes du Musikobus du Conservatoire Jean-Wiéner et ont ensuite pu profiter d'un temps convivial.



ÇA VA SE PASSER

## EN FÉVRIER ...

**3 FÉV. ▶ 21 MARS  
EXPOSITION  
MUTAZ ELEMAM**

Exposition de peinture de l'artiste saoudien. Entrée libre du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Vernissage le 5 février à 18h30.

▶ **Maison des associations**  
▶ **Rens. : 04 76 29 80 44**

**SAM. 8 FEV.  
SORTIE CULTURELLE  
DÉCOUVERTE DE  
JEUNES HUMORISTES**

Pierre Emonot, Anne Gillibert, Thomas GT vous feront découvrir leur univers au Théâtre en rond à Sassenage.

Tarif : 5 euros. RDV à 19h

▶ **Centre social  
Jean Moulin**  
▶ **Rens. : 04 76 29 86 60**

**VEN. 14 FÉV.  
DE 14H À 17H  
LOTO DE L'UNRPA**

Venez exprimer votre amour du hasard !

▶ **Foyer municipal**  
▶ **Rens. : 06 46 43 08 44**

**DIM. 16 FÉV.  
DE 8H30 À 18H  
COMPÉTITION  
DE TWIRL**

Organisée par l'association Twirl Danse

▶ **Gymnase Malik  
Cherchari**

▶ **Rens. : 06 86 76 69 33**

**LUN. 17 FEV.  
COLLECTE DE SANG**

Munissez-vous d'une pièce d'identité.

▶ **Inscription sur  
bit.ly/Collectez2808**

▶ **Salle des fêtes de Pont  
Rouge à Claix (au 2 Rue de  
Rochefort)**

SAMEDI **15** FÉVRIER2 *séances*  
**CINE**

à 16h

**BELLE ET SÉBASTIEN**

Sébastien, 10 ans, passe ses vacances à contrecœur à la bergerie, chez sa grand-mère. Ce garçon des villes s'ennuie... jusqu'à ce qu'il rencontre Belle, une chienne immense et maltraitée par son maître. Prêt à tout pour protéger sa nouvelle amie, il va vivre l'été le plus fou de sa vie.

à 18h

**À LA BELLE ÉTOILE**

Depuis tout petit, Yazid n'a qu'une passion, la pâtisserie. Élevé entre famille d'accueil et foyer, le jeune homme s'est forgé un caractère indomptable. D'Épernay à Paris en passant par Monaco il va tenter de réaliser son rêve : travailler chez les plus grands chefs pâtissiers et devenir le meilleur.

▶ **Foyer municipal**  
▶ **Entrée libre,  
réservation obligatoire  
sur [www.pontdeclaix.fr](http://www.pontdeclaix.fr)**

**JEU. 20 FÉV. À 20H  
SOUS LE POIDS  
DES PLUMES**

Cie Pyramid

Hip Hop | Durée : 1h

▶ **Réservation sur  
bit.ly/AmphiPdC  
ou au 04 76 29 86 38**

**LUN. 17 FÉV.  
À 17H****RÉUNION PUBLIQUE  
CENTRE-VILLE**

Travaux de la rue Stalingrad, démolition de l'école Saint-Agnès, réfection du passage sous porche

Venez vous renseigner sur les projets à venir !

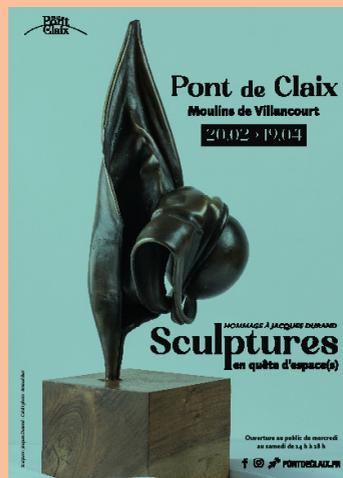
▶ **Hôtel de Ville**  
▶ **Rens. : 04 76 29 80 55**

**JEU. 20 FÉV.  
À 18H30****SCULPTURES : EN  
QUÊTE D'ESPACE(S)**

Vernissage de l'exposition de sculptures hommage à Jacques Durand.

Entrée libre, du mercredi au samedi de 14h à 18h, jusqu'au 19 avril.

▶ **Moulins de Villancourt**  
▶ **Rens. : 04 76 29 80 59**

**MER. 26 FÉV.  
DE 15H À 18H  
ATELIERS CINÉMA**

Proposés par la Cinémathèque de Grenoble.

15-17h : Malle à Ballebuciner  
17h à 18h : doublage d'un film

▶ **Bibliothèque municipale  
Aragon**

▶ **Rens. : 04 76 29 80 95**

## TOUTE-PETITE SECTION, GRAND ENJEU SOCIAL

**Depuis la rentrée 2019, l'instruction est obligatoire pour les enfants à partir de 3 ans. Néanmoins, la scolarisation est possible dès l'âge de 2 ans. C'est ce que la Ville a choisi de défendre au titre de l'égalité des chances. Explications.**

Pourquoi scolariser les enfants si jeunes alors que les crèches garantissent un accueil de qualité aux tout-petits ? Quels sont les bénéfices d'une entrée à l'école précoce ? Du point de vue de l'éveil de l'enfant, la scolarisation dès 2 ans poursuit un double objectif : favoriser l'acquisition du langage et faciliter la sociabilisation. Vivre ensemble, apprendre l'empathie et le partage : des valeurs au centre des préoccupations de la Ville et de son élu en charge de l'éducation et de la jeunesse, Maxime Ninfosi : « Ces classes sont pour la Ville une

*façon d'assurer la continuité éducative entre la petite enfance et l'enfance.*

*Elles permettent également de réduire la fracture scolaire en intégrant un peu plus tôt dans le dispositif éducatif ceux qui en ont le plus besoin ».*



Pour les enfants éloignés des structures petite enfance, intégrer l'école est donc un puissant levier d'égalité des chances. En 2022, le contrat de ville, qui organise les politiques menées en faveur des quartiers prioritaires, a de nouveau classé prioritaire le quartier Iles de Mars-Olympiades, et a également intégré toutes les écoles de la commune dans le Réseau d'éducation prioritaire.

Depuis septembre 2024, une classe de Toute-petite section (TPS) a été ouverte à l'école maternelle Saint-Exupéry. Les enfants bénéficient de l'accueil d'une enseignante dédiée et de deux ATSEM le matin, ainsi que du mobilier et des activités adaptées. **La classe de TPS est accessible à tous les élèves de la commune.**

**Elle accueillera à la rentrée de septembre 2025 les enfants nés avant le 31 août 2023.**

► Renseignements auprès de la direction Éducation enfance jeunesse : 04 76 29 80 00

## PLATEFORME : LA MOBILISATION SE POURSUIT

**Les élus et les représentants syndicaux continuent leur mobilisation pour sauver Vencorex et les emplois qui en dépendent. Fin janvier, ils ont été reçus par les nouvelles équipes du ministère de l'Économie.**

Il ne reste qu'un mois, jusqu'au 10 mars 2025 pour le dépôt d'offres de reprise de Vencorex auprès du tribunal de commerce de Lyon. Conscients de cette urgence et suite à la nomination d'un nouveau gouvernement, le maire de Pont de Claix Christophe Ferrari et le maire de Jarrie Raphaël Guerrero ont adressé en janvier un courrier à Eric Lombard, nouveau ministre de l'économie, pour l'alerter sur l'avenir de l'industrie chimique et demander une nationalisation du site de Pont de Claix.

Fin janvier, une journée de mobilisation était organisée devant Bercy à l'appel de la CGT pour défendre l'industrie, avec une

attention particulière sur l'avenir de Vencorex. Sophie Binet, secrétaire générale du syndicat, qui était venue à Pont de Claix en novembre pour soutenir le mouvement, s'y est exprimée. Christophe Ferrari et le 1er adjoint Sam Toscano ainsi que les représentants syndicaux étaient présents à cette manifestation nationale, aux côtés des parlementaires isérois dont Marie-Noëlle Battistel, et ont été reçus par le cabinet du ministre. Ils y ont rappelé ceci : la nationalisation est une revendication pragmatique, et la seule manière de sauver les emplois et la filière chimique du territoire.

## JUSTICE : DES PROFESSIONNELS VOUS ORIENTENT



**Vous avez une question sur une situation juridique ? Un conflit de voisinage ? Au Point justice, une avocate, un conciliateur de justice et une association d'aide aux victimes vous renseignent gratuitement.**

### ANAÏS BOURGIER → AVOCATE

« Je donne des conseils et j'oriente les usagers sur les questions juridiques. Je travaille principalement sur le droit de la famille (divorce, séparation, garde des enfants, pension alimentaire), mais je peux aussi donner des informations juridiques sur le logement, le droit civil (contrats, assurance) ou encore les questions de préjudice corporel. »



#### → PERMANENCES

le dernier vendredi de chaque mois, de 13h30 à 16h30

### ISABELLE SIRAND

#### → JURISTE POUR L'ASSOCIATION FRANCE VICTIMES

« Nous accueillons toute personne qui s'estime victime. Notre objectif est de donner un maximum d'outils et de réponses. La spécificité, c'est que nous ne donnons pas de conseils, comme pourrait le faire un avocat, nous sommes là pour écouter et pour informer les victimes sur tous les sujets. Nous pouvons par exemple accompagner des personnes en amont d'une audience, leur expliquer comment cela va se dérouler. L'objectif est de simplifier le processus judiciaire. »



#### → PERMANENCES

le dernier lundi de chaque mois, de 13h45 à 17h

### VINCENT CHARLON → CONCILIATEUR DE JUSTICE

« Nous intervenons dans les litiges civils, qui opposent une personne à une autre (conflits de voisinage, dettes, etc.) ou à un tiers à l'instar d'un bailleur, une banque, un employeur... La conciliation, quand elle fonctionne, permet de résoudre le litige en quelques mois et gratuitement, et donc d'éviter une procédure judiciaire longue et coûteuse. Nous écoutons les deux parties avant de les convoquer à un entretien de conciliation, dans lequel nous allons chercher à trouver un accord. »

#### → PERMANENCES

le premier et troisième jeudi de chaque mois, de 13h30 à 16h30



### UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS. CONTACTEZ LE PIMMS AU 04 38 92 10 33

Jusqu'en 2026, les permanences ont lieu au PIMMS, situé au local partagé des Îles de Mars. Ensuite, elle se tiendront au Pôle de services publics, actuellement en cours de construction sur l'emplacement de l'ancien centre social Jean Moulin.

SUR LE FOND



Audace



# SANTÉ, RELATIONS

## UN LIEU POUR TOUS LES QUESTIONNEMENTS

*Le Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) propose aux femmes et aux hommes des consultations médicales ainsi qu'une écoute sur les questions affectives et relationnelles.*

*Les adolescents du territoire peuvent y trouver des ressources, notamment sur leurs relations. Le CPEF accueille la parole de tous ceux qui en ont besoin, ce qui en fait également un partenaire clé dans la lutte de la Ville contre les violences intrafamiliales et les violences faites aux enfants.*

*Rencontre avec les professionnelles qui l'animent.*

# UNE ÉQUIPE PLU

**Vous avez besoin d'une consultation gynécologique, de conseils sur votre contraception ou encore d'une oreille attentive pour vous confier sur un problème relationnel ? Il existe un lieu pour cela : le CPEF. Vous pouvez y rencontrer une sage-femme, un médecin ou encore une conseillère conjugale et familiale, des professionnelles dont les métiers et les missions sont complémentaires.**



## UN MÉDECIN OU UNE SAGE-FEMME POUR DES CONSULTATIONS MÉDICALES

À tout âge de la vie, les femmes sont concernées par un suivi gynécologique. Juliette Confort, sage femme au CPEF, nous explique :

### Comment se déroule une consultation ?

« Il faut compter environ une demi-heure. La première consultation est une prise de contact, qui me permet de remplir le dossier médical. En fonction des besoins, je peux prescrire une contraception, réaliser une pose de stérilet, faire un examen gynécologique, un frottis, une palpation mammaire. Aucun acte n'est systématique : ils ne sont

réalisés que s'ils sont nécessaires et si la patiente le souhaite. Il s'agit, aussi, de respecter la pudeur et l'intimité de chacune. »

### Qui est concerné ?

« Les femmes, à toutes les périodes de leur vie. Quel que soit leur âge, elles peuvent avoir un suivi : pour les adolescentes, on va par exemple donner des informations, prescrire une contraception, sensibiliser aux moyens de se protéger des infections sexuellement transmissibles. À partir de 25 ans, on peut faire des examens pour dépister des cancers du sein ou du col de l'utérus. Ces dépistages doivent être faits tout au long de la vie. On peut aussi faire un suivi pour la ménopause et, bien sûr, on réalise le suivi et l'interruption des grossesses. »

### Quelle est la fréquence idéale des rendez-vous ?

« Si tout va bien, l'idéal est de faire un rendez-vous de contrôle par an. Mais cela dépend de la situation de chacune. Nous accueillons toutes les femmes. Si vous n'avez pas eu de rendez-vous depuis un moment, vous pouvez venir nous voir et nous assurerons votre suivi et répondrons à vos questions ! »

» **Les hommes sont aussi les bienvenus. Le CPEF est un lieu de dépistage des infections sexuellement transmissibles pour tous.**

» **Les consultations ne font l'objet d'aucun dépassement d'honoraire et sont gratuites pour les moins de 21 ans et les non-assurés sociaux.**



« À une époque où les habitants ont beaucoup de difficultés à avoir accès à des médecins, et encore plus à des spécialistes, c'est un véritable privilège d'avoir cet équipement sur notre territoire. Toutes les villes n'en ont pas. C'est d'autant plus important dans une ville comme la notre, qui a une population particulièrement fragile. »

**Isabelle Eyméri-Weihoff, adjointe en charge de l'action sanitaire et sociale**

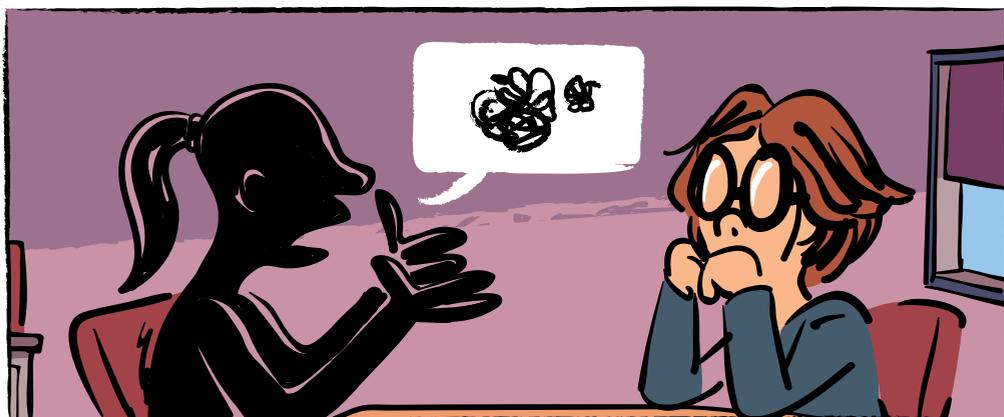
## LE CPEF EN 2024

**1260** consultations médicales

**1600** entretiens de conseil conjugal et familial, auprès de **740** personnes

**160** animations collectives, auprès de **2020** jeunes

# RIDISCIPLINAIRE



## DES CONSEILLÈRES POUR UNE ÉCOUTE SUR LES DIFFICULTÉS RELATIONNELLES

Accueillant femmes et hommes pour des séances gratuites, individuelles ou en couple, les conseillères proposent un accompagnement dans les moments difficiles de leur existence. « *Nous accueillons des problématiques en lien avec la parentalité, la sexualité, les situations de violences (conjugales, intrafamiliales ou sexuelles), des conflits de couple,* résume Isabelle Maury, conseillère conjugale et familiale. *Notre travail n'est pas d'apporter des solutions clés en main. À travers notre écoute, nous accompagnons la personne à mettre des mots sur son vécu, à penser sa situation. Il s'agit de redevenir acteur, actrice de sa vie.* » Les conseillères conjugales et familiales sont aussi chargées de missions de sensibilisation à la vie affective et sexuelle auprès des jeunes (voir ci-contre).



### COMMENT SE RENDRE AU CPEF ?

Le Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) est situé au 2<sup>ème</sup> étage du CCAS, au 27 avenue Antoine Girard. Il est ouvert aux horaires suivants :

**Lundi : 9h-12h et 13h30-18h30**

**Mardi : 9h-12h et 13h30-17h**

**Mercredi : 9h-12h et 13h-18h**

**Jedi : 9h-12h et 13h-19h**

Pour prendre rendez-vous, contactez le 04 76 29 86 50 sur ces horaires.

## AU CCAS, UN LIEU D'ÉCOUTE PSYCHOLOGIQUE

Certaines situations nécessitent un suivi psychologique. Le médecin, la sage-femme et les conseillères conjugales et familiales du CPEF peuvent alors orienter les usagers vers le lieu d'écoute.

Le lieu d'écoute, situé dans les locaux du CCAS, propose des séances gratuites avec une psychologue, pour une aide ponctuelle ou un suivi de plusieurs semaines. Ouvert à tous les Pontois sans condition, il permet de s'exprimer en confidentialité sur tous types de problématiques : violences, harcèlement, deuil... « *Il s'agit d'un premier pas dans les soins en santé mentale,* raconte Alice Bâtie, actuelle psychologue du Lieu d'écoute. *On propose un suivi court, en général 5 à 10 séances. Si le patient en ressent le besoin, on peut ensuite l'orienter vers d'autres professionnels pour un suivi plus long.* »

Des actions collectives sont aussi proposées : les ateliers « *Vos ados, on en discute* » permettent ainsi aux parents d'adolescents de partager leurs questionnements dans cette période parfois difficile. N'hésitez pas à consulter régulièrement la page agenda de ce journal ou le site de la ville pour découvrir les prochains !

► Pour plus d'informations et pour prendre rendez-vous, contactez le CCAS au 04 76 29 86 20

# MISSION SENSIBLE



Mettre des mots sur ses émotions, apprendre à parler de ses envies, de ses limites, cela s'apprend. Au CPEF, vous trouverez des interlocutrices pour parler de ces questions et de vos difficultés

# PARLER DES VIOLENCES, C'EST AIDER CELLES ET CEUX QUI EN SONT VICTIMES

*Que ce soit en formant des agents ou en menant des actions de sensibilisation, le CPEF est un partenaire privilégié de la Ville dans la lutte contre les violences intrafamiliales et les violences sexuelles.*



La lutte contre les violences faites aux femmes est l'un des 100 engagements de l'équipe municipale pour son mandat 2020-2026. C'est dans ce cadre que le CPEF a participé à créer le réseau interprofessionnel de lutte contre les violences intrafamiliales. Celui-ci associe des acteurs de l'éducation, de la sécurité, de la santé et de l'accompagnement social. Leur objectif ? Se connaître et se reconnaître pour pouvoir s'interpeller et se coordonner, améliorant l'efficacité des prises en charge des situations de violence, qu'elles soient physiques, psychologiques ou économiques. 120 professionnels ont notamment été formés pour identifier les signes de violence et savoir vers quels interlocuteurs orienter les personnes qui en sont victimes.

Cette année, le CPEF a initié un travail axé sur les violences envers les enfants et plus particulièrement sur le sujet de l'inceste. En partenariat avec l'Amphi, le CPEF accueillait en décembre le spectacle *La boîte de Pandore*, de la compagnie Betterland. Dans celui-ci, une cirassienne met en scène sous une forme métaphorique l'inceste dont elle a été victime, ainsi que son parcours pour se reconstruire et obtenir justice.

En parallèle de ce spectacle, des ateliers ont été organisés pour permettre à des adolescents d'échanger sur la violence, de la mettre en mots et d'explorer les difficultés et les freins à le dire.

*« C'est un spectacle qui est peu programmé, parce qu'il évoque un sujet très difficile,*

déplore Isabelle Eymeri-Weihoff. *Mais ne pas en parler c'est encore pire ! »*. Isabelle Maury, conseillère familiale et conjugale et directrice du CPEF, renchérit : *« On a l'impression que si on parle d'un tabou on va mettre les gens mal à l'aise, mais après le spectacle, des paroles se sont déliées.*

*Certains spectateurs victimes d'inceste dans leur enfance sont venus nous remercier d'aborder ce sujet. En entendre parler, ça fait vraiment du bien. »*

*« Les personnes accompagnées le sont avec respect et bienveillance, sans jugement, et à leur propre rythme, conclut Isabelle Eymeri-Weihoff. Je suis très fière du travail fait par les professionnelles du CPEF, c'est par leur engagement qu'ils contribuent à faire bouger ce monde du silence. »*

**Vous avez des doutes sur votre relation ?**

**Le violentomètre (joint avec ce journal) est un outil qui permet de déterminer si cette dernière est saine ou au contraire violente.**

**Centre de planification et d'éducation familiale**  
 27 avenue Antoine Bréchet  
 04 75 00 00 00  
 cpef@ville.pontclaux.fr

## SANDRINE ROCHE EST RAVIE (ET LES ENFANTS AUSSI !)

*En janvier, l'Amphi a accueilli l'autrice Sandrine Roche qui a revisité avec humour la célèbre nouvelle d'Alphonse Daudet, La chèvre de Monsieur Seguin. Rencontre passionnante avec une autrice engagée.*



Appuyée sur le bord de la scène, Sandrine Roche observe tour à tour le plateau sur lequel sont assises les quatre comédiennes de la compagnie AJT et la salle pleine de petits Pontois, le doigt levé, avides de partager leurs émotions sur *Ravie*, la pièce de théâtre qu'ils viennent de découvrir. « *Quand je commence à écrire, je ne décide pas de si ce sera un texte pour les enfants ou les adultes. J'écris pour tout cet écart qu'il y a entre eux et moi. Et plus je vieillis, plus cet écart grandit !* », s'amuse Sandrine Roche, l'autrice de *Ravie*. Cette nouvelle version du conte d'Alphonse Daudet, *La chèvre de Monsieur Seguin* nous parle d'éducation, de la condition des filles, de cette période adolescente propice aux envies d'émancipation et de transgression. « *La chèvre de Monsieur Seguin, est une histoire violente y compris dans sa morale. Ce qui m'a intéressée, c'est le rapport à la liberté, cette petite chèvre enfermée dans son pré carré au pied de la montagne et qui ne rêve que d'en partir.* » L'autrice poursuit : « *Bien sûr, je ne vais pas dire aux enfants "Jetez-vous dans la gueule du loup, allez-y !", mais en même temps, je n'allais pas leur dire "Restez chez vous dans le confort !". Donc il a fallu, tout*

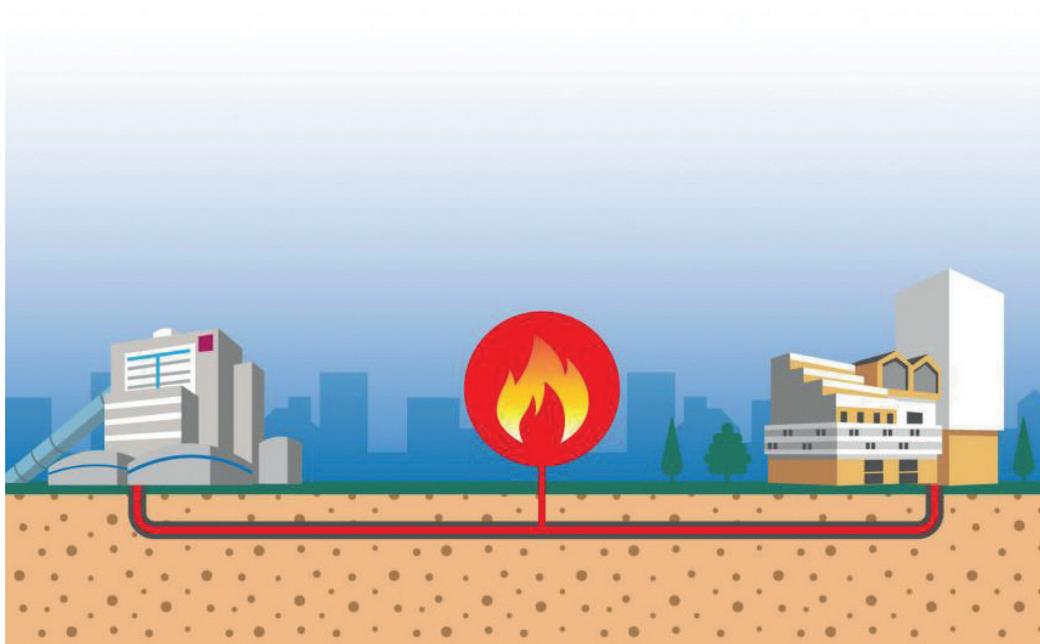
*en gardant l'esprit de Daudet, que je trouve le moyen de faire ce pas de côté.* »

Et ce pas de côté, ce sont les 6 petites chèvres décrites par l'auteur classique qui vont l'aider à l'amorcer. « *J'ai imaginé ces petites chèvres comme des adolescentes dans une cour de récréation et elles ont pris la forme d'un chœur qui allait parler à Blanquette* ». Cette réécriture sera donc intitulée *Ravie* « *pour illustrer à la fois le fait d'être heureux, mais également celui d'être empêché, capturé* », nous livre l'autrice.

La compagnie grenobloise AJT s'est emparée de la mise en scène. Grâce aux comédiennes, à l'autrice et aux équipes de l'Amphi et de la bibliothèque Aragon, une traversée artistique riche et pluridisciplinaire a été proposée à plus d'une centaine d'élèves de CM1, CM2 et 6<sup>e</sup> (collège Nelson Mandela). Celle-ci a pris la forme d'ateliers d'écriture, de lectures théâtralisées et d'une initiation au théâtre articulée autour de la thématique des peurs. Le résultat sera présenté par les classes de CM1/CM2 de l'école Jules Verne lors de Solstice spectacle vivant en juin : l'occasion de travailler une pièce de théâtre dans ses moindres recoins !

## RÉSEAU DE CHALEUR, KÉZAKO ?

*Deuxième plus important réseau de France, le réseau de chaleur urbain de la Métropole dessert sept communes, dont Pont de Claix. Mais comment fonctionne-t-il, et quels sont ses avantages ?*



Près de 100 000 logements métropolitains reçoivent chauffage et eau chaude grâce au réseau de chaleur urbain. Son fonctionnement repose sur la production d'eau chaude dans 5 sites, alimentés par différents combustibles comme du bois (produit dans un rayon de 80km) et des ordures ménagères. Dans une moindre mesure, du charbon, du gaz naturel, des farines animales, du fuel ou des bio-combustibles liquides sont aussi utilisés. La chaleur peut également être récupérée par une activité industrielle, comme celle de la plateforme chimique à Pont de Claix.

Une fois chauffée à 180°C, l'eau est acheminée par des canalisations souterraines jusqu'aux bâtiments raccordés (logements, bureaux, bâtiments publics...). Dans chacun de ces bâtiments, elle passe par une sous-station qui répartit l'eau chaude entre les différents radiateurs et sanitaires

raccordés. Enfin, l'eau refroidie retourne aux sites de production de chaleur où elle peut être chauffée de nouveau.

Ce type de chauffage offre plusieurs avantages, notamment un faible impact écologique : alimenté à 82 % par des énergies renouvelables et de récupération, il participe à l'objectif de neutralité carbone que s'est donné la Métropole pour 2050. Autre atout de ce système, son coût réduit pour les usagers : fonctionnant en majorité grâce à des ressources locales, il bénéficie d'une certaine indépendance énergétique et est moins impacté par les fluctuations du prix du gaz, qui ne déterminent que 14 % de la facture globale. Son prix moyen est de 130 €/MWh TTC, ce qui est actuellement comparable à celui d'un chauffage au gaz, mais n'augmentera pas au même rythme que ce dernier.

► *Si vous avez raccordé votre logement au réseau après janvier 2023, vous pouvez peut-être bénéficier d'une aide du CCAS. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur <https://bit.ly/AideRaccordement> ou au 04 76 29 80 20*

## PONT DE CLAIX UNE VILLE QUI AVANCE

### MAJORITÉ MUNICIPALE

Christophe Ferrari, Sam Toscano, Isabelle Eymeri-Weihoff, Maxime Ninfosi, Souad Grand, Mebrok Boukersi, Fatima Benyelloul, Gilbert Bonnet, Louisa Laib, Delphine Chemery, Maurice Alphonse, Michel Langlais, Alain Soler, Dominique Vitale, Jean Rotolo, Athanasia Panagopoulos, Laurence Bonnet, Cristina Gomes-Viegas, Dolorès Rodriguez, Nathalie Bousboa, Myriam Martin-Arrête, Virginie Tardivet, Ferhat Cetin, Linda Yakhou, Rémi Besançon, Nader Dridi, Edmond Arrête, Marina Bernardeau

Le territoire sud grenoblois souffre d'un manque criant de places en EHPAD, laissant de nombreuses familles sans solution face au vieillissement de leurs proches. Pour y répondre, la commune a décidé de construire un nouvel établissement en remplacement de l'EHPAD actuel, datant des années 80, devenu énergivore et inadapté aux enjeux actuels. Avec une population âgée en constante augmentation, il est impératif de proposer un établissement mieux doté et des prises en charge favorisant la prévention de la perte d'autonomie.

Nous déplorons donc le vote défavorable du groupe « Pont de Claix reprenons la Parole » à la proposition du conseil d'administration du CCAS de demander à l'ARS l'attribution de 105 places, contre seulement 60 aujourd'hui. Cette capacité insuffisante ne permet plus de répondre aux besoins d'un territoire sous-doté. Ce projet d'intérêt général, dépassant les clivages, doit rassembler tout le monde autour de cette priorité sociale, loin des postures et des désaccords de circonstance.

## AGIR ENSEMBLE POUR PONT DE CLAIX

Julien Dussart, Lydie Soler

Face à l'épidémie de grippe qui frappe durement l'Isère, notre ville révèle ses faiblesses : non seulement les hôpitaux sont sous tension, mais les habitants peinent à trouver des médecins pour les soins courants. Cette crise met en lumière l'absence d'une politique municipale ambitieuse pour attirer et retenir des professionnels de santé sur notre commune.

D'autres villes ont su développer des solutions : aides financières à l'installation, maisons de santé pluridisciplinaires, partenariats avec les facultés de médecine. Pourquoi pas nous ? Les habitants méritent mieux que des promesses sans suite.

Il est urgent de mettre en place un plan concret pour pallier ce déficit : incitations à l'installation des médecins, soutien logistique et financier, et amélioration de l'accès aux soins pour tous. La santé ne peut pas attendre, et notre ville doit enfin faire de ce sujet une priorité.

## REPRENONS LA PAROLE

Daniel Bey, Patrick Durand, Alain Simiand

Nous nous félicitons du projet de construction d'un nouvel EHPAD, l'actuel étant énergivore, mal adapté à sa fonction et vétuste. Ce futur établissement et le résultat des audits de 2024 devront permettre d'assurer le bien-être des résidents et de meilleures conditions de travail pour les agents tout en améliorant l'équilibre financier.

Une des pistes pour le financement de cette construction et de son fonctionnement est la participation des villes voisines dont 40% des résidents viennent. Actuellement, Pont de Claix supporte seule le déficit croissant.

Un flou reste quant au lien avec l'EHPAD de Vif. En effet M. le maire de Vif a annoncé lors de la cérémonie des vœux de sa ville que Vif ne peut pas continuer à supporter le déficit de son EHPAD. Irions-nous vers un "regroupement de capacités avec les places existantes à l'EHPAD de Vif" ? Le nombre de places souhaitées est de 105, soit la somme des places des 2 EHPAD actuels...

Nous resterons vigilants à l'avancement de ce projet.

Notre site : <https://sites.google.com/view/reprenonslaparole3800>

## MAMAN, J'AI CONDUIT L'AVION !

***Vous avez les pieds sur terre, mais l'envie de virevolter parmi les oiseaux ?  
Le club d'Aéromodélisme du Dauphiné est peut-être fait pour vous !***



Passionnés d'aviation ou de construction de modèles réduits, ils sont une vingtaine à se retrouver les mercredis dans le local au dessus du Club House Jeannot Viard, au complexe des Deux Ponts.

Âgés de 12 à 89 ans, les membres du club d'aéromodélisme du Dauphiné créent toute l'année leurs planeurs radio-commandés, hélicoptères miniatures ou encore leurs drones, qu'ils vont ensuite faire décoller le temps d'une balade aérienne.

« *Quand des nouveaux membres rejoignent l'association, on leur apprend d'abord à fabriquer leur modèle, explique Jean-Christophe Debuissou, ancien président du club. On commence généralement avec un planeur d'1m60 d'envergure, qui se construit en 3 mois environ. Ensuite, on leur apprend à piloter, en intérieur ou en extérieur quand le temps le permet* ».

Si les compétitions existent dans cette discipline, le club pontois se consacre pour sa part à une pratique de loisirs : vol en circuits, prise de vue aérienne... Grâce à des caméras placées sur les aéronefs et reliées à des casques, ils peuvent ainsi expérimenter de vertigineuses sensations de vol, tout en restant bien en sécurité sur la terre ferme. Le club accueille aussi bien les novices que quelques professionnels du vol de drone, venus partager leurs connaissances et créer de nouvelles pièces sur imprimante 3D. « *C'est une activité culturelle et manuelle mais il y a aussi un côté sportif, continue Gaël Chassouant, l'actuel président. Quand on fait des sorties, il faut parfois grimper un peu ! Ça nous permet d'être ensemble en plein air et ce sont toujours des bons moments* », conclut-il.

► ***Vous aussi, venez voir voler les aéronefs ! Les séances de vol se tiennent deux samedis par mois au gymnase Malik Cherchari, de 13h30 à 17h30. Les prochains RDV sont les 15 février, 15 et 29 mars et 12 avril. Renseignements : [aerodauphineadm@gmail.com](mailto:aerodauphineadm@gmail.com) ou 06 71 70 10 75***

Directeur de publication **Christophe Ferrari**, Conception, réalisation, rédaction, photos **Service communication - F. Albe**,  
**M. Debaq, A. Lascurrettes, O. Latour, N. Llado**, Crédits iconographiques **Nicolas Soira** (Sous le Poids des plumes) (p.2)  
Marnequins couverture : **Paulette Soler** et **Annick Mazzilli** Impression 5 300 exemplaires Imprimerie **Notre-Dame Montbonnot**  
N° ISSN 1245-1371

